

Image not found or type unknown



déplacement à l'étranger

Par **jf75**, le **13/11/2009** à **23:44**

bonjour

travaillant dans le secteur privé, je suis dorénavant amené à travaillé 8 à 12 jours par mois à l'étranger (Allemagne). est ce que je peux prétendre à une augmentation ? et quel droit faire valoir ?

merci d'avance de vos renseignements.

jf